

## Laval théologique et philosophique



Josef FUCHS, *Existe-t-il une « morale chrétienne » ?* Collection « Recherches et Synthèses », section de morale, IX, Gembloux, Éditions J. Duculot, 1973 (16 X 24 cm), 148 pages

Henri Beaumont

---

Volume 31, Number 3, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020500ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020500ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this review

Beaumont, H. (1975). Review of [Josef FUCHS, *Existe-t-il une « morale chrétienne » ?* Collection « Recherches et Synthèses », section de morale, IX, Gembloux, Éditions J. Duculot, 1973 (16 X 24 cm), 148 pages]. *Laval théologique et philosophique*, 31(3), 329–330. <https://doi.org/10.7202/1020500ar>

---

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1975

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

commentaire incriminé) (...). Il faut bien constater que le croyant, même le mieux armé techniquement, admet facilement, beaucoup trop facilement, ce qui va dans le sens de sa foi (...). La foi est une motivation valorisante qui endort très vite l'esprit critique; c'est, comme dirait si bien Gaston Bachelard, un obstacle épistémologique... Le croyant aurait tort de se formaliser de cette affirmation: lui qui proclame si facilement sa vérité, plus ou moins explicitement, dans des ouvrages par ailleurs d'érudition, il doit admettre que l'incroyant — et c'est si rare dans le domaine patristique — puisse dire, lui aussi, la sienne » (p. 226). Et d'ajouter: « Hélas! l'expression de la foi, si fréquente dans ce domaine notamment, gêne beaucoup moins, semble-t-il, qu'une attitude nettement indépendante, vite taxée de mauvais goût » (*ibid.*).

Par-delà cette conclusion passionnée, retenons de la lecture de ce livre quelques remarques d'ordre méthodologique: 1) la nécessité, dans une question aussi complexe que celle des relations du christianisme et de la philosophie à la période patristique, de se prémunir contre toute simplification hâtive ou préjugée; 2) la volonté de ne pas « aller plus loin qu'il n'est légitime à l'historien » et de « tenir compte de la pensée et du vocabulaire constant des Pères » (p. 120). Malgré ces points très positifs, il reste que, à notre goût, l'A. est, en général, un peu trop porté à donner fait et raison à la culture hellénique contre le christianisme. La solide formation et la vaste érudition historique de l'A. réussissent difficilement à contre-balancer le parti-pris qu'il met à démontrer ses thèses. Quoi qu'il en soit du succès de son entreprise, il aura donné une preuve que « l'exercice de l'esprit critique (ce « déplacement hors du moi », dirait M. Marrou<sup>4</sup>) est toujours et pour tout le monde une ascèse difficile » (p. 226).

Paul-Hubert POIRIER

Josef FUCHS, *Existe-t-il une « morale chrétienne » ?*

Collection « Recherches et Synthèses », section de morale, IX, Gembloux, Éditions J. Duculot, 1973 (16 × 24 cm), 148 pages.

Les chapitres de ce livre de Josef Fuchs, professeur bien connu à l'université Grégorienne de Rome, furent d'abord écrits indépendamment l'un

de l'autre, et en des circonstances diverses, ce qui explique le lien plutôt ténu qui les unit entre eux. L'A. les présente cependant sous un même titre et affirme qu'ils ne traitent au fond que d'un seul thème qu'on peut résumer, selon lui, de la manière suivante: qu'est-ce que la moralité chrétienne et par conséquent une théologie morale chrétienne?

Les six chapitres de cet ouvrage s'intitulent comme suit: 1) Existe-t-il une morale spécifiquement chrétienne? 2) Pour une théologie du progrès humain, 3) Le caractère absolu des normes morales de l'action, 4) Théologie morale et dogmatique, 5) Liberté fondamentale et morale, 6) Vie théologique et théologie morale.

La plupart de ces chapitres ne présentent rien de très original. Ainsi, en réponse à la question qui forme le titre de l'ouvrage, l'A. mentionne les diverses opinions et adopte la position suivante: « L'élément proprement et spécifiquement chrétien de la morale chrétienne n'est pas à chercher d'abord dans la particularité des valeurs, vertus et normes catégoriales des différents domaines de la vie. Il est bien plus dans la résolution chrétienne fondamentale du croyant, d'accepter et de répondre à l'amour de Dieu dans le Christ, comme croyant et aimant à l'imitation du Christ et d'assumer la responsabilité de la vie dans ce monde, donc comme quelqu'un qui, dans la foi et le sacrement, est mort et ressuscité avec le Christ et est ainsi devenu une nouvelle création » (p. 12).

Le chapitre le plus original et le plus intéressant est le troisième, qui porte sur « le caractère absolu des normes morales »: il pose cependant plus de questions qu'il n'en résout effectivement. L'A. considère successivement les normes de l'Écriture, les normes de la communauté ecclésiastique et la loi morale naturelle. Dans un cas comme dans l'autre, il s'interroge sur le sens du caractère « absolu » de ces normes, pour en conclure qu'elles sont dites « absolues » dans le sens « d'objectives », mais pas nécessairement dans le sens « d'universelles ». Le caractère « absolu » de ces normes exprime d'abord et avant tout ce que l'A. appelle « le refus de l'arbitraire », mais « une norme d'action formulée d'une manière strictement universelle contient implicitement des conditions et des restrictions qui, comme telles, en limitent l'universalité... » (p. 63). « L'Église est humaine et le reste, malgré l'assistance de l'Esprit. Elle ne parvient à élaborer des normes morales d'action que par un long processus de compréhension et de recherche des valeurs. Mais ce travail accompli dans la communauté de l'Église n'est pas seulement l'œuvre de la hiérarchie qui, en fin de compte, donne sans doute

<sup>4</sup> *De la connaissance historique*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 90.

l'orientation décisive ; il est aussi le fait de l'Église entière, de la communauté des croyants — sans oublier les théologiens qui ont souvent un rôle bien personnel à jouer » (p. 62).

L'A. affirme, bien sûr, que pour certaines normes la possibilité d'exceptions est difficilement imaginable (par exemple dans le cas de la torture imposée à un enfant), mais pour d'autres, étant donné que l'homme « n'est pas un être statique, soustrait à l'évolution », de nouvelles questions se présenteront toujours ; « c'est pour cela aussi que les questions « anciennes » se reposeront toujours, en raison d'expériences, de manières de voir et d'appréciations nouvelles, sous une lumière différente et dans une culture modifiée » (p. 63).

Ces considérations amènent l'A. à distinguer, dans une norme objective, ce qu'il appelle le « moral » et le « pré-moral ». Selon lui, certaines normes formulées d'une manière universelle permettent de connaître et de définir « une valeur ou une non-valeur dans le sens pré-moral. En soi, les non-valeurs doivent être évitées ; elles ne peuvent surtout jamais devenir comme telles le but d'une action humaine ; elles ne peuvent l'être que pour des raisons proportionnées, c'est-à-dire en concurrence avec des valeurs plus élevées et plus urgentes » (p. 85). Comme exemples, on pourrait citer les cas de « la mort, la blessure, le déshonneur, etc. » (p. 81), mais aussi le cas de la contraception (p. 78).

Nous ne pouvons faire ici une analyse exhaustive de telles positions et nous renvoyons le lecteur intéressé à l'ouvrage lui-même. Il est sûr toutefois que les normes morales ont été formulées à la suite de l'expérience prolongée de tous les êtres humains au cours des âges : on l'a toujours affirmé lorsqu'on parlait de la nature de la morale, mais on l'oubliait parfois trop facilement lorsqu'on passait à l'application. On a sûrement, de ce fait, trop « absolutisé » quelques-unes de ces normes. Peut-on pour autant accepter telles quelles toutes les affirmations de l'A. ? Elles invitent sûrement à la réflexion et à la recherche, mais il faut par ailleurs apporter, dans un domaine aussi complexe, toutes les nuances qui s'imposent : il faut certes éviter l'arbitraire, mais on doit également tenir aux valeurs exprimées par ces normes.

Henri BEAUMONT

André MANARANCHE, *L'existence chrétienne*, Paris, Éditions du Seuil, 1973 (14 × 20 cm), 320 pages.

S'il est une tâche qui s'impose aujourd'hui dans le foisonnement d'idées qui circulent à travers l'É-

glise, c'est celle du *discernement spirituel*. D'un discernement qui s'affronte aux interrogations posées à la subjectivité croyante par l'objectivité radicale des sciences humaines ; d'un discernement qui dépasse les fausses évidences et le sentiment pour s'alimenter à une véritable intelligence de la foi. C'est à cette tâche proprement théologique que s'attelle André Manaranche dans son volume *L'existence chrétienne*.

Le dessein est ambitieux. Il se déploie en deux temps. Dans une première partie intitulée « Dieu dans la condition humaine », l'auteur s'efforce de manifester comment Dieu « peut trouver dans l'homme, qui est à la fois solitude et communion, une hospitalité accueillante ». Divers secteurs de l'existence humaine seront examinés en dialogue constant avec la perception contemporaine : le corps, l'inconscient, la politique. Dans la seconde partie, « Vivre la présence », l'auteur passe en revue, pour en discerner les pièges et le sens authentique, diverses expressions souvent répétées comme : « Dieu est présent », « Dieu nous parle », « Dieu nous fait signe », « Nous faisons l'expérience de Dieu », « Nous cherchons sa volonté », « Nous l'aimons ». Ceci lui permet d'exprimer certaines dimensions du dialogue qui se noue entre Dieu et l'homme et de montrer « la coïncidence de notre liberté avec celle de Dieu, ce qui est tout le projet spirituel » (p. 145).

On retrouve les qualités habituelles de l'auteur. Une information considérable, une très grande sensibilité aux questions qui se posent à la conscience chrétienne, un souci d'équilibre et de discernement, un effort rigoureux d'intelligence, et un style lapidaire. Il ouvre des pistes de réflexion, dénonce les impasses et les exagérations, ramasse parfois en quelques pages un sujet complexe. On peut déplorer cependant qu'en raison de la multiplicité des thèmes abordés, l'unité de l'ensemble n'apparaisse pas très clairement et que certaines considérations tournent court. C'est peut-être là la limite du genre littéraire adopté par l'auteur dans ses derniers volumes.

Pierre GAUDETTE

Joseph MOINGT, *Le devenir chrétien. Initiation chrétienne des jeunes*. Paris, Desclée de Brouwer, 1973 (12 × 19.5 cm), 165 pages.

Cet ouvrage est celui d'un théologien d'une grande lucidité. Même si nous en avions déjà lu la première ébauche dans la revue *Études* (1972), ce livre sur les sacrements de l'initiation chrétienne valait d'être relu.